



Actualités > innosolvency > Changement TVA avec Pro-rata

Changement TVA avec Pro-rata

2023-09-21 - Yvan Jolidon - Commentaires (0) - innosolvency

Contexte

Dans innosolvency ou innosolvcity vous avez le paramètre 225 activé qui permet de pondérer base/consommation sur la période de relevé du décompte en cas de modification de prix ou de la TVA.

Au 1er janvier 2024 les taux TVA passeront de 2.5 à 2.6 et de 7.7.à 8.1

Changement de taux

Comme expliqué dans les articles ci-dessous, il est nécessaire de changer les taux dans votre erp.

[Nouveaux taux TVA 2024](#)

Problématique

Nous avons remarqué des erreurs de calcul et d'affichage dans les release 2021 et 2022.

Release 2021

Nous devons exécuter une correction fournie par innosolv. Veuillez nous contacter via notre Primesupport.

Release 2022

L'installation du ServicePack 13 est obligatoire. Il est disponible dès le 02.11.2023. Veuillez nous contacter via notre Primesupport pour effectuer cette installation mineure.